

Ouverture de postes à l'interne et à l'externe **Manœuvre**

DEUX (2) POSTES SONT À POURVOIR

Titre du poste :	Manœuvre
Supérieur immédiat :	Directeur de l'urbanisme et de la gestion du territoire
Date de début :	Printemps 2022
Type d'emploi :	Employé salarié saisonnier (été) à temps complet, 40 heures/semaine

La Ville de Percé est à la recherche de personnes pour occuper deux (2) postes saisonniers (été) de manœuvre. Ces personnes devront pouvoir exécuter les tâches suivantes :

Principales tâches et responsabilités

- Exécuter des travaux relatifs à l'entretien des propriétés municipales;
- Exécuter une variété de tâches reliées à l'entretien des parcs, terrains de jeux et haltes routières, l'entretien des gazons, l'entretien ménager des blocs sanitaires, etc.;
- Accomplir toute autre tâche connexe selon les besoins de l'équipe.

Profil recherché

- Expérience pertinente reliée à la fonction;
- Posséder un permis de conduire de classe 5, valide au Québec;
- Facilité à travailler en équipe;
- Faire preuve de respect et de politesse envers tous, en tout temps;
- Endurance au travail physique;
- Capacité au travail extérieur selon toutes conditions;
- Dynamique et travailleur.

Conditions salariales et de travail : Selon la convention collective en vigueur.

Veillez faire parvenir votre candidature **avant le vendredi 18 février 2022 à midi (12 h)**, à l'attention du directeur de l'urbanisme et de la gestion du territoire, au 137, route 132 Ouest, C.P. 99, Percé (Québec) G0C 2L0, ou par télécopie au (418) 782-5487 ou par courriel à direction@ville.perce.qc.ca.

Note : Seuls les candidats possédant le profil recherché seront considérés. La Ville de Percé souscrit au principe d'égalité d'accès à l'emploi; le masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte.

Fait à Percé, ce 27 janvier 2022.